



# RÉGIME DES IMPATRIÉS

## ? EN QUOI CONSISTE LE RÉGIME ?

- › Le régime des impatriés permet aux personnes physiques qui acquièrent une résidence fiscale en Espagne d'être imposées sur l'impôt sur le revenu des non-résidents (IRNR) sur les seuls revenus générés en Espagne. Les revenus de source étrangère sont exonérés. Les revenus du travail et des activités économiques qualifiées d'entrepreneuriales sont, par exception, imposés sur une base mondiale.
- › En résumé, le régime implique pour le contribuable l'application des taux d'imposition suivants:
  - Base d'imposition générale : 24 % jusqu'à 600.000€ et 47 % au-delà.
  - Base d'imposition de l'épargne : entre 19 % et 28 % à partir de 300.000 euros.

## 🕒 LA DURÉE D'APPLICATION DU RÉGIME

Pendant l'année précédant le détachement et pendant les 5 exercices suivants.

## Y QUELS SONT LES IMPÔTS CONCERNÉS ?

Outre l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le régime s'applique également à l'impôt sur le patrimoine (le contribuable sera imposé en tant que non-résident, c'est-à-dire exclusivement sur les actifs situés ou à réaliser en Espagne).

Toutefois, en ce qui concerne l'impôt sur les successions et les donations, le contribuable sera imposé comme tout résident fiscal en Espagne, sur ses revenus mondiaux.

## Y QUI PEUT BÉNÉFICIER DU RÉGIME ?

Elle s'appliquera aux personnes qui s'installent en Espagne, qui optent pour ce régime, qui n'ont pas été résidentes fiscales au cours des cinq années précédant leur installation et qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- Les salariés (à l'exception des sportifs professionnels) et les personnes nommées administrateurs de sociétés espagnoles sans limitation du pourcentage de participation qu'elles détiennent dans la société (sauf dans le cas des sociétés patrimoniales).
- Les professionnels, les entrepreneurs qui vont exercer une activité considérée comme intéressante en Espagne et les investisseurs qui se sont installés en Espagne.
- Les « nomades numériques » qui fournissent leurs services par ordinateur et par voie télématique.
- Les travailleurs « hautement qualifiés » qui vont fournir des services à des startups ou mener des activités de recherche développement, et qui perçoivent une rémunération représentant plus de 40 % de leurs revenus professionnels à ce titre.
- D'autres membres de la cellule familiale de l'impatrié principal peuvent également bénéficier de ce régime : le conjoint ou le parent de ses enfants, les enfants de moins de 25 ans et les enfants handicapés, quel que soit leur âge.



## EXPERTISE

La législation espagnole est complexe et il est essentiel d'obtenir un avis juridique avant de prendre une décision.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL WEALTH PLANNING D'EDMOND DE ROTHSCHILD EST À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.

Le présent document est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Rédaction achevée au 31 mars 2023.

Il n'est pas de nature contractuelle et vous est remis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une consultation juridique, fiscale ou comptable personnalisée. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre de produits ou de services financiers ou une recommandation d'acheter ou de vendre un instrument financier ou de souscrire à un service financier. Les informations qu'il contient n'ont pas été examinées à l'aune de votre situation personnelle ou de vos objectifs ou besoins spécifiques. Nous vous invitons à consulter vos propres conseillers indépendants. Le présent document s'appuie sur des informations provenant de sources ou de documents externes jugés fiables. Le groupe Edmond de Rothschild s'efforce de veiller à ce que les informations qu'il contient soient exactes, complètes et d'actualité mais ne peut fournir aucune garantie quant à leur exhaustivité ou à leur exactitude. Tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte de capital et de fluctuation de valeur et de rendement. En aucun cas, la responsabilité d'une entité du groupe Edmond de Rothschild, de ses directeurs et employés, ne saurait être engagée pour des dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations, ou autres dépenses qui résulteraient de l'utilisation ou de la distribution de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document. A défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent document sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par le groupe Edmond de Rothschild et les personnes à qui il est délivré. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de ce document et de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés